

Accompagnement à la validation des acquis d'expérience

Diplôme d'Etat d'Aide Soignant



OBJECTIFS

Acquérir une méthodologie pour valoriser son expérience et obtenir la reconnaissance des compétences acquises par l'expérience, officialisée par un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle.

Expliciter son expérience

Identifier ses compétences en lien avec la certification visée

Formaliser ses acquis à l'écrit dans le cadre du dossier type de validation de la VAE et les valoriser à l'oral.



Durée

28
4
Minimum HEURES
JOUR(S)



Pré requis

Avoir réalisé les missions d'assistant maternel pendant au moins 1 an à temps plein. (1607 heures).
L'entrée en VAE est possible après avoir obtenue son éligibilité. Il faut transmettre sa demande d'éligibilité à la directrice via le cerfa 12818*02.



Public concerné

Salarié - demandeur d'emploi

TYPE DE FORMATION : Présentiel et/ou à distance

PROGRAMME

L'accompagnement « VAE » se fait lors d'entretiens individuels et de temps collectifs dont l'objectif est d'aider le candidat à repérer et formaliser les éléments de son expérience, pertinents par rapport à son projet de validation.

Le candidat bénéficie :

- d'un conseil méthodologique dont l'objectif est d'apporter un appui pédagogique,
- d'un conseil technique dont l'objectif est d'apporter des éléments de conseil relatifs au diplôme visé en s'appuyant sur des experts.
- Préparation à l'entretien de validation.

METHODOLOGIE UTILISEE

Entretien individuel avec l'accompagnateur référent et/ou regroupements collectifs

Intervention d'un expert spécialiste du secteur professionnel du diplôme visé

Aide méthodologique et technique pour la formalisation du dossier

Préparation à la situation orale devant le jury

Entretien individuel post-jury à la demande du candidat

MODALITES

L'accompagnement peut se dérouler en présentiel et/ou à distance

COMPETENCES VISEES

Acquérir les compétences visées par le référentiel compétences du métier

Obtenir le Diplôme d'Etat d'Aide Soignant

DEBOUCHE

L'aide-soignant exerce sa profession en hôpital, clinique, maison de retraite ou de convalescence, centre d'accueil pour handicapés ou centre de rééducation, service de soins à domicile.

Il a la possibilité de s'orienter facilement vers d'autres métiers dits « passerelles » : auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social, etc. Après 3 années d'expérience, l'aide-soignant diplômé peut se présenter au concours d'entrée en IFSI.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

1 accompagnateur référent

La convention vous seront envoyées
par notre partenaire



Possibilité de prise en charge par un organisme financeur.
L'accompagnement est éligible au CPF.

www.furmazione.com